



Etat des lieux de sortie falsifié

Par **yahve77**, le **07/05/2014** à **19:51**

J etais locataire jusqu au 3 mars, l agence qui gere le logement me reclame des frais pour des travaux qui ne figurent pas sur l'etat des lieux original que j ai en ma possession. Sur la copie recu par courrier, des choses ont ete rajoutés
Quel demarche dois je effectuer?

Par **liliou83**, le **09/05/2014** à **10:21**

Bonjour,
il serait dans un premier temps judicieux de leur adresser un courrier en recommandé avec accusé de réception en leur faisant part de ce fait et en leur disant que vous vous réservez le droit de déposer plainte pour faux et usage de faux si vous ne recouvrez pas l'intégralité de votre dépôt de garantie.
Bien cordialement